

Résumé

Section A - Introduction et Avertissements

Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables. Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables. Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire. La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "Open End Turbo" certificats sur Action
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Parnassusweg 789, 1082 LZ Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOB48

Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. www.afm.nl

Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 29 mai 2026 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

Section B - Informations clés sur l'émetteur

Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Parnassusweg 789, 1082 LZ Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOB48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est: A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de crédit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

Identité de ses principaux dirigeants

Administrateurs de BNP Paribas Issuance B.V. : Edwin Herskovic/Cyril Le Merrer/Folkert van Asma/Hugo Peek/Matthew Yandle.

Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Deloitte Accountants B.V. sont les auditeurs de l'Emetteur. Deloitte Accountants B.V. est un cabinet d'audit agréé indépendant aux Pays-Bas. Les auditeurs concernés de Deloitte Accountants B.V. qui ont signé les rapports d'audit indépendant incorporés par référence dans le prospectus de base sont membres de l'Institut royal néerlandais des comptables agréés (Koninklijke Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

Informations financières clés

Compte de résultat

	Année	Année-1
En €	31/12/2025	31/12/2024
Bénéfice/perte d'exploitation	224 204	167 327

Bilan		
	Année	Année-1
En €	31/12/2025	31/12/2024
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	164 334 371 318	124 241 216 005
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	29 275	22 860
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	n.a	n.a
État des flux de trésorerie		
	Année	Année-1
En €	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-2 184 469	-471 573
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	0	4 500 000
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0

Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des certificats ("Certificats") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Droits attachés aux valeurs mobilières

Maintien de l'Emprunt à son Rang - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.

Cas de Défaut - Les modalités des Titres ne prévoient pas de cas de défaut.

Loi applicable - Les Titres sont soumis au droit français.

Intérêts - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.

Sous-jacent - Action.

Remboursement - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.

A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé à la Date de Remboursement.

Les Certificats peuvent être remboursés par anticipation à l'option des Titulaires moyennant le paiement d'un Montant de Remboursement Optionnel égal à :

Formule de Paiement Put 2210

si les Titres sont décrits comme étant des Titres *Call*:

$$(i) \quad \text{Max} \left(0; \left(\frac{\text{Prix Final} - \text{Prix d'Exercice Capitalisé}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Final}} \right) \right); \text{ ou}$$

si les Titres sont décrits comme étant des Titres *Put*:

$$(ii) \quad \text{Max} \left(0; \left(\frac{\text{Prix d'Exercice Capitalisé} - \text{Prix Final}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Final}} \right) \right)$$

Description de la Formule de Paiement

Si le Porteur a exercé son Option, à condition qu'aucun Evénement de Remboursement Anticipé Automatique ne se soit produit et que l'Emetteur n'ai pas déjà indiqué la Date d'Evaluation, la Formule de Paiement sera égale (i) en cas de Titres *Call*, au surplus (le cas échéant) entre le Prix Final à la Date d'Evaluation et le Prix d'Exercice Capitalisé, ou (ii) en cas de Titres *Put*, au surplus (le cas échéant) entre le Prix d'Exercice Capitalisé et le Prix Final à la Date d'Evaluation, dans chaque cas divisé par le Taux de Conversion Final et la Parité.

Remboursement Final

A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé ou racheté et annulé, chaque Titre habilite son titulaire à recevoir de l'Emetteur à la Date de Remboursement un Montant de Règlement en numéraire égal à :

Formules de Paiement Final

Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS

Produits à Effet de levier:

Effet de levier: produits open end qui ont un rendement indexé sur la performance d'un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence. Le calcul du rendement peut être basé sur des mécanismes variés (y compris des mécanismes de barrière désactivante). Le capital ne peut pas être garanti.

Formules de Paiement Final (ETS 2210)

si les Titres sont définis comme étant des Titres *Call*:

$$(i) \quad \text{Max} \left(0; \left(\frac{\text{Prix Final} - \text{Prix d'Exercice Capitalisé}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Final}} \right) \right); \text{ ou}$$

si les Titres sont définis comme étant des Titres *Put*:

$$(ii) \quad \text{Max} \left(0; \left(\frac{\text{Prix d'Exercice Capitalisé} - \text{Prix Final}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Final}} \right) \right)$$

Description de la Formule de Paiement

La Formule de Paiement sera égale (i) en cas de Titres Call, au surplus (le cas échéant) entre le Prix Final et le Prix d'Exercice Capitalisé, ou (ii) en cas de Titres Put, au surplus (le cas échéant) entre le Prix d'Exercice Capitalisé et le Prix Final, dans chaque cas divisé par le Taux de Conversion et la Parité.

Remboursement Anticipé Automatique

Si, lors de toute Date d'Evaluation du Remboursement Anticipé Automatique il survient un Cas de Remboursement Anticipé Automatique, les Titres seront remboursés par anticipation au Montant de Remboursement Anticipé Automatique (le cas échéant) à la Date de Remboursement Anticipé Automatique.

Le Montant de Remboursement Anticipé Automatique sera un montant égal à :

Formule de Paiement en cas de Remboursement Anticipé Automatique 2210/1:

en matière de Titres *Call*.

$$(i) \quad \text{Max} \left(0; \left(\frac{\text{Prix Final Anticipé} - \text{Prix d'Exercice Capitalisé}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Anticipé}} \right) \right);$$

en matière de Titres *Put*.

$$(ii) \quad \text{Max} \left(0; \left(\frac{\text{Prix d'Exercice Capitalisé} - \text{Prix Final Anticipé}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Anticipé}} \right) \right);$$

"Cas de Remboursement Anticipé Automatique" désigne les situations dans lesquelles :

- en matière de Titre *Call*, le Prix d'Observation est inférieur ou égal au Seuil du Titre concerné ; ou

- en matière de Titre *Put*, le Prix d'Observation est supérieur ou égal au Seuil du Titre concerné ;

"Date de Remboursement Anticipé Automatique" désigne la date tombant quatre Jours Ouvrés suivants la Date d'Evaluation.

Fiscalité - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.

Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986 (le "Code"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

Assemblées Générales - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Représentant des Titulaires - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.

Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-I-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).

Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("BNPP" ou le "Garant") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 29 mai 2026 (la "Garantie"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), A1 avec une perspective stable (Moody's Deutschland GmbH), AA- avec une perspective stable (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Deutschland GmbH) et F1+ (Fitch Ratings Ireland Limited).

L'organisation de BNP Paribas repose sur trois pôles opérationnels : Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).

Corporate and Institutional Banking (CIB): Global Banking, Global Markets, Securities Services.

Commercial, Personal Banking & Services (CPBS):

- les banques commerciales de la zone euro: Banque Commerciale en France (BCEf), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie, Banque Commerciale en Belgique (BCB) et Banque Commerciale au Luxembourg (BCL).
- les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de : Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales hors zone euro, notamment en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique.
- les services financiers: BNP Paribas Personal Finance, Arval et BNP Paribas Leasing Solutions, les nouveaux métiers digitaux (en particulier Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.

Investment & Protection Services (IPS): l'Assurance (BNP Paribas Cardif), BNP Paribas Wealth Management, BNP Paribas Asset Management (renforcé en 2025 par l'intégration d'AXA Investment Managers), BNP Paribas Real Estate et IPS Investments (la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas).

BNP Paribas SA est la société mère du Groupe BNP Paribas (ensemble le "Groupe BNPP").

Au 31 décembre 2025, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 5,70% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 7,10% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1,20% du capital social.

Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

Depuis le 1er janvier 2023, les entités d'assurance du Groupe BNP Paribas appliquent IFRS 17 "Contrats d'assurance" et IFRS 9 "Instruments financiers", différés pour ces entités jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17.

Compte de résultat				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2025	31/12/2024	31/03/2026	31/03/2025
Produit Net Bancaire	51 223	48 831	14 056	12 960
Coût du risque	-3 350	-2 999	-922	-766
Coûts des risques juridiques sur instruments financiers	-203	-202	-245	-15
Résultat d'exploitation	16 296	15 437	4 179	3 922
Résultat net, part du Groupe	12 225	11 688	3 217	2 951
Résultat par action	10,29	9,57	2,73	2,44
Bilan				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2025	31/12/2024	31/03/2026	31/03/2025
Total des actifs	2 792 981	2 704 908	2 931 529	2 802 044
Dettes représentées par un titre	302 391	302 237	311 766	313 163
Dont dettes senior préférées à moyen long terme	137 649*	119 370*	n.a	n.a
Dettes subordonnées	35 289	32 615	33 988	32 546
Prêts et créances sur la clientèle	897 358	900 141	915 780	894 201
Dettes envers la clientèle	1 075 564	1 034 857	1 093 160	1 027 112
Capitaux propres (part du Groupe)	125 513	128 137	129 979	130 115
Créances douteuses / encours bruts**	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	12,6%	12,9%	12,8% (CRR3)	12,4%
Ratio de fonds propres total	17%	17,1%	17,3% (CRR3)	16,7% (CRR3)
Ratio de levier	4,5%	4,6%	4,4%	4,4%

(*) Périmètre prudentiel

(**) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettes des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance) sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance) et y compris les effets de l'application de la norme IFRS 5 en relation avec les actifs non courants détenus en vue de leur cession.

Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en oeuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs
5. Un contexte économique et financier défavorable a pu par le passé, et pourrait à l'avenir, affecter significativement le Groupe BNP Paribas et les marchés sur lesquels il opère.
6. Des mesures législatives et réglementaires en vigueur, ainsi que des évolutions législatives et réglementaires en cours ou à venir, pourraient affecter de manière significative le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
7. Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?

Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques liés aux Certificats, notamment :

1. Risque relatif à la structure des Titres :

Produits à effet de levier : Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacent(s) de Référence, plus particulièrement en fonction du niveau de remboursements automatiques anticipés. De plus, le rendement peut dépendre d'autres facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité implicite du Sous-Jacent de Référence, et la durée avant l'échéance. L'effet de levier de ces Titres peut être soit positif soit négatif. Les Certificats Open End et les Certificats OET n'ont aucune échéance prédéterminée et peuvent être remboursés à

toute date déterminée par l'Emetteur concerné et l'investissement dans ces Certificats Open End et ces Certificats OET entraîne des risques additionnels par rapport à d'autres Certificats, en raison du fait que la date de remboursement ne peut pas être déterminée par l'investisseur,

2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :

À la différence d'un investissement direct dans une ou des Actions, des Actions Composées, des GDR et/ou des ADR composant la ou les Références Sous-jacentes (collectivement la/les « Action(s) »), un investissement dans des Titres Actions ne donne pas droit aux Titulaires de voter ou de recevoir des dividendes ou des distributions (sauf stipulation contraire dans les Conditions Définitives). Par conséquent, le rendement des Titres Actions ne sera pas le même que celui d'un investissement direct dans la ou les Actions concernées et pourrait être inférieur à celui d'un investissement direct : l'exposition à une ou plusieurs actions (y compris des actions qui sont attachées les unes aux autres et qui sont négociées comme une seule unité (les "**Actions Jumelées**")), des risques de marché similaires à ceux liés à un investissement direct dans un titre de capital, global depositary receipt ("GDR") ou American depositary receipt ("ADR"), des cas d'ajustement potentiels ou des événements exceptionnels affectant les actions, un dérèglement du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse, qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur et la liquidité des Titres, et le fait que l'Emetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :

Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres : Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

4. Risque juridique :

Assemblées générales : Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?

Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Financial Markets S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 7 août 2026.

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.

Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France et en Belgique.

Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur.

Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?

Description de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83.

L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

Pourquoi ce prospectus est-il établi?

Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Emetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.

Produit net estimé : 2 501 380 EUR.

Convention de prise ferme

Non applicable.

Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Emetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.

Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Emetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Emetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.

BNP Paribas Financial Markets SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Emetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Emetteur et de BNP Paribas Financial Markets SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.

Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Emetteur, un intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercice	Capitalised Exercise Price Rounding Rule	Security Threshold Rounding Rule	Security Percentage	Interbank Rate 1 Screen Page	Financing Rate Percentage	Date de Remboursement	Parité	SPECIFIED SECURITIES PURSUANT TO SECTION 871(m)
FRBNPP11WC17	25 000	25 000	CF9XB	EUR 2,84	Put	USD 395,6042	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	6%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WC25	25 000	25 000	CF9YB	EUR 4,29	Put	USD 298,4331	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	6%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	5	No
FRBNPP11WC33	25 000	25 000	CF9ZB	EUR 4,32	Put	USD 402,7823	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	8%	USD SOFR=	-4,25%	Open End	10	No
FRBNPP11WC41	50 000	50 000	CFA0B	EUR 3,20	Call	USD 281,0321	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	7,50%	USD SOFR=	+4,25%	Open End	10	Yes
FRBNPP11WC82	50 000	50 000	CFA4B	EUR 0,52	Call	USD 35,3271	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	7,50%	USD SOFR=	+4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WC90	50 000	50 000	CFA5B	EUR 0,38	Call	USD 36,8630	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	7,50%	USD SOFR=	+4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WCA8	25 000	25 000	CFA6B	EUR 0,48	Put	USD 46,8571	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	7,50%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WCB6	25 000	25 000	CFA7B	EUR 0,76	Put	USD 92,4361	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	5%	USD SOFR=	-4,25%	Open End	10	No
FRBNPP11WCD2	15 000	15 000	CFA9B	EUR 4,56	Put	USD 368,3178	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	10%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WCE0	50 000	50 000	CFB0B	EUR 0,35	Call	USD 18,1516	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	20%	USD SOFR=	+4,25%	Open End	10	Yes
FRBNPP11WCJ9	50 000	50 000	CFB5B	EUR 1,79	Call	USD 15,6729	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	7,50%	USD SOFR=	+4,25%	Open End	1	No
FRBNPP11WCL5	50 000	50 000	CFB7B	EUR 0,83	Call	USD 60,6561	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	10%	USD SOFR=	+4,50%	Open End	10	Yes
FRBNPP11WCQ4	25 000	25 000	CFC2B	EUR 5,53	Put	USD 335,3861	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	15%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WCR2	25 000	25 000	CFC3B	EUR 4,27	Put	USD 258,8361	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	15%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WCS0	25 000	25 000	CFC4B	EUR 4,63	Put	USD 643,9617	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	6%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WCT8	50 000	50 000	CFC5B	EUR 1,06	Call	USD 93,0417	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	7,50%	USD SOFR=	+4,50%	Open End	10	Yes
FRBNPP11WCY8	50 000	50 000	CFD0B	EUR 0,27	Call	USD 22,6962	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	8%	USD SOFR=	+4,50%	Open End	10	Yes
FRBNPP11WD32	25 000	25 000	CFD5B	EUR 1,90	Put	USD 114,8848	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	15%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WD81	25 000	25 000	CFE0B	EUR 14,48	Put	USD 1 403,7422	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	7,50%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WD99	25 000	25 000	CFE1B	EUR 20,27	Put	USD 1 470,5870	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	7,50%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	10	No
FRBNPP11WDB4	50 000	50 000	CFE3B	EUR 7,50	Call	USD 722,6335	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	7,50%	USD SOFR=	+4,25%	Open End	10	No
FRBNPP11WDC2	3 000	3 000	CFE4B	EUR 0,91	Put	USD 6,3295	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	12,50%	USD SOFR=	-4,50%	Open End	1	No

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercice	Capitalised Exercise Price Rounding Rule	Security Threshold Rounding Rule	Security Percentage	Interbank Rate 1 Screen Page	Financing Rate Percentage	Date de Remboursement	Parité	SPECIFIED SECURITIES PURSUANT TO SECTION 871(m)
FRBNPP11WDE8	50 000	50 000	CFE6B	EUR 0,06	Call	USD 27,4158	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	20%	USDSOFR=	+4,50%	Open End	100	Yes
FRBNPP11WDG3	50 000	50 000	CFE8B	EUR 0,54	Call	USD 473,7248	Upwards 4 digits	Upwards 2 digits	7,50%	USDSOFR=	+4,50%	Open End	100	Yes
FRBNPP11WDH1	25 000	25 000	CFE9B	EUR 0,44	Put	USD 35,4690	Downwards 4 digits	Downwards 2 digits	10%	USDSOFR=	-4,50%	Open End	10	No

N° de Souche / Code ISIN	Type de l'Action	Société / Action	Devise	Code ISIN de l'Action	Code Reuters de l'Action	Site Internet de l'Action	Bourse	Site Internet de la Bourse	Taux de Conversion
FRBNPP11WC17	Ordinary	Alphabet Inc	USD	US02079K1079	GOOG.OQ	www.abc.xyz.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WC25	Ordinary	Amazon.com Inc	USD	US0231351067	AMZN.OQ	www.amazon.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WC33	Class A	AppLovin Corp	USD	US03831W1080	APP.OQ	www.appllovin.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WC41	Ordinary	Astera Labs Inc	USD	US04626A1034	ALAB.OQ	www.asteralabs.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WC82	Ordinary	Barrick Mining Corp	USD	CA06849F1080	B.N	www.barrick.com	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WC90	Ordinary	Barrick Mining Corp	USD	CA06849F1080	B.N	www.barrick.com	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WCA8	Ordinary	Barrick Mining Corp	USD	CA06849F1080	B.N	www.barrick.com	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WCB6	Ordinary	Block Inc	USD	US8522341036	XYZ.N	www.block.xyz	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WCD2	Ordinary	Celestica Inc	USD	CA15101Q2071	CLS.N	www.celestica.com	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WCE0	Ordinary	D-Wave Quantum Inc	USD	US26740W1099	QBTS.OQ	www.dwavequantum.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WCJ9	Ordinary	First Majestic Silver Corp	USD	CA32076V1031	AG.N	www.firstmajestic.com	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WCL5	Ordinary	Freeport-McMoRan Inc	USD	US35671D8570	FCX.N	www.fcx.com	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WCQ4	Ordinary	MACOM Technology Solutions Holdings Inc	USD	US55405Y1001	MTSI.OQ	www.macom.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WCR2	Ordinary	Marvell Technology Inc	USD	US5738741041	MRVL.OQ	www.marvell.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WCS0	Class A	Meta Platforms Inc	USD	US30303M1027	META.OQ	www.investor.fb.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WCT8	Ordinary	Newmont Corp	USD	US6516391066	NEM.N	www.newmont.com	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WCY8	Ordinary	Pfizer Inc	USD	US7170811035	PFE.N	www.pfizer.com	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WD32	Ordinary	Robinhood Markets Inc	USD	US7707001027	HOOD.OQ	www.robinhood.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WD81	Ordinary	Sandisk Corp	USD	US80004C2008	SNDK.OQ	www.sandisk.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WD99	Ordinary	Sandisk Corp	USD	US80004C2008	SNDK.OQ	www.sandisk.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WDB4	Ordinary	Seagate Technology Holdings plc	USD	IE00BKVD2N49	STX.OQ	www.seagate.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WDC2	Ordinary	Snap Inc	USD	US83304A1060	SNAP.N	www.snap.com	New York Stock Exchange (NYSE)	www.nyse.com	EUR / USD
FRBNPP11WDE8	Ordinary	SolarEdge Technologies Inc	USD	US83417M1045	SEDG.OQ	www.solaredge.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WDG3	Ordinary	Sterling Infrastructure Inc	USD	US8592411016	STRL.OQ	www.strlco.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD
FRBNPP11WDH1	Ordinary	Super Micro Computer Inc	USD	US86800U3023	SMCI.OQ	www.supermicro.com	NASDAQ GS	www.nasdaq.com	EUR / USD